



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en service des ambulances d'urgence et de sauvetage des antennes de Mézières et Bussigny

Les deux ambulances d'urgence et de sauvetage supplémentaires qui complètent le dispositif de secours de la région lausannoise ont été inaugurées en présence du chef du Département de la santé et de l'action sociale, Charles-Louis Rochat. Elles sont stationnées à Mézières et à Bussigny et sont engagées exclusivement par la Centrale d'appels 144, qui gère l'intervention des secours sanitaires d'urgence sur l'ensemble du canton.

Le renforcement de la chaîne des urgences constitue l'une des priorités stratégiques retenues dans le cadre des nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS) adoptées par le Grand Conseil en novembre 1997. La première étape du programme de renforcement comprend notamment la généralisation des Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), réalisée depuis le mois de mai 2000, ainsi que certains aménagements du dispositif ambulancier dont l'organisation dans la région lausannoise.

Pour cette dernière, le concept cantonal comporte, en plus des trois ambulances du Groupe sanitaire de Lausanne, la création de deux antennes, à Mézières et à Bussigny. Leur implantation a été définie de manière à renforcer les services intervenant pour les districts de Cossonay, Echallens, Lausanne, Morges, Moudon et Oron.

Suite à l'appel d'offres effectué ce printemps, l'exploitation de ces antennes est confiée à deux services privés, l'entreprise STAR Ambulances à Epalinges pour l'antenne de Mézières et l'entreprise USR SA à Lausanne pour l'antenne de Bussigny.

Ces nouvelles ambulances d'urgence et de sauvetage sont en service depuis le 1er septembre 2000. Elles sont réservées aux cas les plus graves et sont engagées exclusivement par la Centrale d'appels 144. Leur financement est assuré par les

recettes liées à la facturation et par une subvention de l'Etat de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 septembre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Georges Vittoz, Service de la santé publique, 021/ 316.42.75.